



Intempéries et tornade dans l'Aude

Communiqué de soutien aux personnels !

Lundi 24 août, en fin de journée de très fortes intempéries ont touché une partie de l'Occitanie, jusqu'à la formation d'une tornade dans l'Aude qui a provoqué d'immenses dégâts matériels, notamment sur les habitations avec l'évacuation de plus de 300 personnes et de nombreux blessés.

Cet événement vient tristement rappeler les épisodes climatiques désastreux de cet été particulièrement marqué par les méga-feux en Gironde, dans les Landes, et les incendies majeurs dans le Var, sans oublier tous les autres ressorts géographiques du territoire qui ont été impactés par les épisodes de fortes chaleurs.

Ces différentes catastrophes qui touchent la population n'épargnent pas les personnels du ministère de la Justice et leurs familles.

L'UNSa Justice tient à exprimer toute sa solidarité aux personnels et à leurs familles touchées par les violentes intempéries qui viennent de frapper l'Occitanie, et plus particulièrement l'Aude, durement affectée par le passage d'une tornade et par les phénomènes météorologiques exceptionnels ces derniers jours.

Derrière ces événements, les agents impactés voient leur quotidien bouleversé avec leur lieu de vie touché, et leurs conditions de vie profondément fragilisées.

L'UNSa Justice demande que l'administration porte une attention particulière aux agents du ministère qui pourraient avoir été directement ou indirectement victimes de ces événements.

Dans ce contexte, nous exigeons la mobilisation pleine et entière du DRHAS de Toulouse avec l'appui du service social du ministère de la Justice afin d'identifier rapidement les agents concernés, d'évaluer leurs besoins et de leur apporter l'accompagnement nécessaire.

Le service social doit accompagner individuellement les personnels impactés, les informer sur les dispositifs existants, les orienter vers les aides auxquelles ils peuvent prétendre, et les matérialiser dans des délais extrêmement contraints.

Face à la multiplication des événements climatiques extrêmes, les procédures d'accompagnement des personnels en situation d'urgence doivent être optimisées pour répondre aux besoins dans les délais les plus contraints.

L'UNSa Justice demande donc que la mobilisation du service social soit à la hauteur des besoins.

L'UNSa Justice adresse son soutien aux personnels concernés et à leurs proches, et se tient à leur entière disposition pour les accompagner dans cette épreuve.

L'UNSa Justice sera extrêmement attentive aux réponses apportées par l'administration.

**L'UNSA JUSTICE ET SES SYNDICATS DE BRANCHE
RESTENT MOBILISÉS POUR VENIR EN AIDE A NOS COLLÈGUES !**

Pour l'UNSa Justice, la solidarité doit primer, la sécurité et le bien-être des agents et leurs familles restent notre priorité absolue !

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 26 août 2026

Le Secrétaire général
Jean-François FORGET